



LE BOURG CHANGE DE VISAGE

Ecole : - p 6
En toute convivialité

Zoom : - p 5
Cérémonie du 11 novembre

Histoire : - p 10
Préventorium à Kerlaz



L'EDITO DU MAIRE

J'ai enfin le plaisir de vous informer que les travaux de l'aménagement du bourg commenceront en février et devraient se terminer fin juin.

Votre patience sera bientôt récompensée puisque la fibre devrait être opérationnelle au plus tard à la fin du deuxième trimestre 2023.

Notre pays connaît une situation critique concernant les prix de l'énergie. Les tarifs flambent. Heureusement la commune qui a moins de 1500 habitants pourra bénéficier du bouclier tarifaire en 2023. Nous avons dû faire des modifications en raison d'une hausse exorbitante qui était prévue pour les tarifs 2023 et qui concernait le compteur jaune qui regroupait la consommation de l'électricité de l'école, de la salle multi activités, des projecteurs et de la buvette du foot. Pour que ce pôle soit protégé par le bouclier tarifaire, trois compteurs bleus vont remplacer le compteur jaune.

Néanmoins, le bourg et le clocher seront illuminés pour les fêtes de Noël, mais pendant moins longtemps que les années précédentes. Désormais, l'éclairage public subira aussi des modifications horaires afin de faire des économies.

Heureusement, nous avons décidé de changer l'éclairage communal. Des LED remplaceront les ampoules actuelles pour abaisser la facture d'électricité.

À l'école et à la mairie, des radiateurs plus performants ont été posés qui nous permettront aussi de faire de sérieuses économies de l'ordre de 40 %.

Je terminerai ce propos par une note réjouissante puisque le Kerlazien, Olivier Herlédant, équipier de Quentin Delapierre, a obtenu une seconde place à la voile au grand prix de Dubaï, après une victoire au Grand prix de Cadix. Bravo Olivier !

Je souhaite à tous un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous pour les traditionnels vœux de la maire le 15 janvier à 11 heures à la salle Ti an dud.

À votre écoute

Mithée Hernandez

Maire de Kerlaz

Bienvenue aux nouveaux résidents

Samedi 3 décembre à 10h, Mithée Hernandez accompagnée d'Anne-Marie Kérourédan et de Jacqueline Bozec, conseillères municipales, ont accueilli les nouveaux habitants de la commune depuis 2020.

Une cinquantaine de personnes avaient répondu à cette invitation. Après une déambulation dans le bourg au cours de laquelle la maire présentait au fur et à mesure les futurs travaux du bourg, le groupe arriva à la salle Ti An Dud. Ce fut le moment pour les présidents des associations de Kerlaz de faire découvrir aux nouveaux habitants les activités pratiquées au sein de leur groupe.

Tous ceux qui veulent encore mieux s'insérer dans la vie kerlazienne et profiter pour pratiquer une activité dans une ambiance chaleureuse et conviviale peuvent demander les renseignements à la mairie.

Le pot de l'amitié a clôturé cette matinée





A LA UNE

Le bourg change de visage en 2023

L'année 2023 verra notre bourg changer de visage à compter du début du mois de février !

Comme vous le savez, nous avons engagé dès le début du présent mandat, une étude concernant l'importante opération de réaménagement de notre bourg. Cette réflexion quant au devenir de notre commune avait déjà trouvé des racines lors du précédent mandat.



De réunions en réunions, d'échanges en échanges et en concertation avec la population, cette étude a abouti à la consultation des entreprises en ce début d'année 2022.

Les attributaires de ce marché sont :

- ⇒ EUROVIA (Quimper) pour la voirie et les réseaux
- ⇒ JARDIN SERVICE (Plabennec) pour les plantations et les aménagements.

Ce marché concernant l'aménagement du bourg comporte 2 tranches (une ferme et une optionnelle qui ne sera réalisée qu'en fonction du montant des subventions à venir).

La tranche ferme :

Les travaux de la première tranche, comprennent le bourg, la rue de l'église, la place des résistants, l'entrée ouest ainsi que le dévoiement de la route départementale qui permettra un apaisement de la vitesse; ils débuteront en février 2023 et devraient être achevés en juin de cette même année.

L'éclairage public va lui aussi être révisé en profondeur : l'intégralité des nouvelles « têtes de lampadaires » va être équipée d'ampoules à LED ; ceci générera une baisse des consommations de 66%.

Quelques nouveaux lampadaires seront également installés, tant place de la mairie que devant le futur commerce qui occupera le rez de chaussée de l'ancienne boulangerie, l'étage étant destiné à la création de logements.

Le montant de ces travaux s'élèvera à 1.025.000€ comprenant :

- ⇒ La voirie et les réseaux pour 768.000 €, les aménagements
- ⇒ Les espaces verts pour 157.000 €
- ⇒ L'éclairage public pour un montant d'environ 100.000 € pour la commune (après les aides du Syndicat Départemental d'électrification Rurale), subventionné à hauteur de 50.000 €



A LA UNE

Le bourg change de visage en 2023 (suite)

Coûts et financement :

Les subventions accordées pour la tranche ferme : 443.000 €

⇒ DETR (Etat)	:	150.000
⇒ Département (pacte volet 2)	:	50.000
⇒ Région (bien vivre Bretagne)	:	100.000
⇒ Département (participation RD 07)	:	58.000
⇒ Région (subvention arrêts bus)	:	35.000
⇒ DSIL (Etat) pour éclairage	:	50.000

L'équilibre budgétaire :

Pour réaliser cette opération, nous avons réalisé un emprunt de 400.000 € et la commune va autofinancer les 182.000 € restants.

Ces travaux engendreront quelques désagréments au niveau de la circulation et du stationnement ; nous vous prions de bien vouloir nous en excuser mais nous sommes persuadés que vous comprendrez ces contraintes inévitables.

Des réunions de concertation ont d'ailleurs déjà eu lieu afin de définir les modalités d'organisation de cet important chantier afin de diminuer le plus possible les gênes occasionnées.

Le bourg change de visage, donc ! il serait cependant dommage de perdre de vue ce qu'il a été durant de longues années et c'est pourquoi nous proposons aux personnes intéressées d'organiser une exposition de photos ou de documents d'hier et d'aujourd'hui.

Vous pourrez, pour ce faire, contacter la mairie au 02.98.92.19.04 ou, éventuellement, nous envoyer des pièces par mail à l'adresse suivante : contact@kerlaz.bzh.





VIE ASSOCIATIVE

Les Amis de St Germain

Après une période de deux ans perturbée par la pandémie, cette année nous avons renoué avec nos activités habituelles : concerts à l'église, visites guidées de l'église (269 entrées cet été). Comme d'habitude, les personnes qui se donnent la peine de franchir le porche de notre église en ressortent enchantées; nous remarquons qu'il y a de plus en plus de passionnés d'histoire, et même des spécialistes de l'architecture, ou de l'art sacré.

La fête du patrimoine a été organisée cette année de concert avec la nouvelle association « Hentou-Treuz; la fête a été un succès et sera reconduite le 16 juillet 2023.

La vitrine a été installée tout récemment dans notre église. Son inauguration est reportée à l'année prochaine, ainsi que la conférence sur les trésors de l'orfèvrerie liturgique mais nous pourrons néanmoins la visiter en cette fin d'année

L'église sera ouverte exceptionnellement tous les après-midi de la semaine précédant Noël, entre le 19 et le 24 décembre, de 14h à 17h. La crèche de Noël originale d'Annick Baron est installée cette année, et nous organisons le mardi 20 décembre à 15h un concert de Noël avec le harpiste François Hascoët et ses musiciens, ainsi que l'organiste Jean Michel Guillou. Suite au concert, un vin chaud sera servi sous le barnum, installé pour l'occasion rue du cimetière.

Nous préparons actuellement un dossier sur notre enclos paroissial de Kerlaz, pour être répertorié dans un but de classement, car il comporte tous les éléments d'un véritable enclos : mur d'enceinte, porte monumentale (en attente de restauration), cimetière autour de l'église, ossuaire, calvaire... En ces temps où l'UNESCO s'intéresse aux enclos paroissiaux de l'ouest de la Bretagne, Kerlaz pourrait avoir sa chance !



ZOOM

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 Novembre, commémorant L'Armistice de la Guerre 14-18, malgré une belle matinée d'automne, n'a réuni qu'une petite minorité de la population et peu d'enfants. Cependant, il est important d'honorer tous ces femmes et ces hommes qui se sont battus pour retrouver la Paix, sachant que maintenant depuis de longs mois, une guerre perdure à la porte de L'Europe, ce que nous pensions impensable il y a encore quelque temps.





ECOLE

Pour finir 2022 et débuter 2023 en toute convivialité

L'opération cartes de vœux pour les anciens bat son plein. Ce seront, cette année, des cartes de vœux pour la nouvelle année que chacun recevra dans sa boîte aux lettres au début du mois de Janvier 2023. (eh oui nous voici déjà à l'aube de l'année 2023 !)

Toujours pour marquer cette fin d'année, l'école organise, le 16 décembre, un goûter pour les enfants avec la participation de l'APE. Au menu : clémentine, biscuit de Noël, chocolat chaud et distribution de cadeaux réalisés par les parents.

Et pour un début d'année sous les meilleurs auspices, la semaine de la maternelle se prépare. Elle aura lieu du 30 Janvier au 3 Février 2023. Durant cette semaine, les parents de la classe de maternelle sont invités à venir en classe pour animer des ateliers sur les émotions (lecture d'album, préparation d'affiches, art visuel, jeux autour des émotions).

Durant cette même semaine, Perrine GEOFFROY, la directrice, organisera un ou plusieurs cafés des parents. Il s'agira de moments conviviaux auxquels toutes les familles de l'école seront invitées autour d'un thème et d'une intervention par une personne bénévole.

A la cantine, le rythme s'est modifié avec le choix de reprendre l'organisation d'avant covid. Les repas sont donc de nouveau servis en deux services, ce qui laisse plus de temps aux enfants pour manger et leur permet d'être plus apaisés pendant la pause méridienne.

A la garderie, comme chaque année, de nouveaux jeux et jouets arrivent.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS.





FOCUS

Une belle ambiance au repas des aînés

Le 13 novembre dernier a eu lieu le repas des aînés. Comme l'année passée, c'est au restaurant le relais du Névet de Plogonnec qu'il s'est tenu. Ce n'est pas moins de 66 convives qui ont eu la chance de déguster ce succulent repas !

Après le discours d'accueil de la Maire, l'apéritif nous a été proposé; puis ce fut le repas. L'entrée était composée de brochettes de Saint-Jacques; le plat quant à lui faisait la part belle à un pintadeau à la sauce forestière; le dessert, redouté par certains, au vu des assiettes copieusement servies précédemment, a tout de même fait l'unanimité et rares sont ceux qui ne sont pas venus à bout de leur pêche melba ! Que de gourmands !

Cette année 2022 fut l'occasion de nouveautés ! Effectivement, les convives ont eu des livrets de chants. René Flochlay est venu avec sa guitare, sa sono, ses micros et enceintes et chacun a pu pousser la chansonnette ! Si certains titres comme Santiano, ou la jument de Michao ont été repris en chœur, Hôtel California du groupe Eagles nous a donné bien du fil à retordre !

Malgré quelques fausses notes, l'excellente idée de Sylvie Leloup sera sans doute reproposée l'année prochaine.

Après le café et ce très beau moment de convivialité et de partage, chacun a ainsi pu regagner son logis, prêt, je l'espère, à remettre ça l'année prochaine !





A VOTRE SERVICE

Plaques de numérotation

La commune, en lien avec La Poste, a lancé, voici 2 années, une opération de numérotage des maisons, ceci afin que chaque habitation puisse être aisément localisée, tant au niveau des institutionnels (poste, pompiers...) que pour l'installation de la fibre optique (premier semestre 2023).

De nombreuses personnes n'ont pas encore retiré leur plaque ; merci à elles de bien vouloir s'adresser en mairie afin d'en prendre possession.



Economies d'énergie

CHAUFFAGE

Durant le mois de septembre, la commune a remplacé les anciens « grille-pains » de l'école par de nouveaux radiateurs à inertie avec un corps de chauffe en pierre réfractaire. Grâce à la régulation électronique de la température, plusieurs plages de chauffe ont été programmées (15° de 18h00 à 07h00 et 19° de 07 h00 à 18h00.) Cet investissement de 3.600 € a été aidé par le conseil Départemental à hauteur de 80% de la dépense HT.

Les radiateurs du rez-de-chaussée de la mairie ont également été changés avec les mêmes plages de fonctionnement. En plus d'un meilleur confort thermique, les économies attendues en termes de consommation sont d'environ 30 à 40%

ECLAIRAGE

Dans le même ordre d'idée, la commune va procéder en 2023 au changement de l'intégralité des « têtes » de lampadaires d'éclairage public en les remplaçant par des LEDS. Une étude préalable permet d'évaluer une diminution de la consommation de 66% (voir article sur le bourg).

Les horaires de l'éclairage public évoluent à compter du 15/12 : allumage 21h30, extinction 6h45.

La commune s'associe au dispositif Ecowatt du 15/12/2022 au 30/04/2023. Ceci pourrait se traduire par des extinctions de l'éclairage public (essentiellement entre 18h et 20h).

Atelier Mémoire

L'association ASEPT Bretagne (Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires de Bretagne) a proposé, en partenariat avec la commune de Kerlaz et le CLIC de Douarnenez Cap-Sizun, des ateliers Mémoire à destination des personnes retraitées.

Cette action a été organisée avec le soutien financier de l'association « Pour Bien Vieillir en Bretagne ».

L'atelier, animé par une professionnelle, se présente sous la forme d'un cycle de 10 séances de 2h30 chacune, à raison d'une par semaine et peut accueillir un groupe de 8 à 15 personnes.

Il s'agit d'entretenir sa mémoire avec des applications et des situations de la vie quotidienne, grâce à une approche conviviale, dans une ambiance agréable et dynamique. Tout au long des séances, des conseils et astuces auront été donnés au groupe.

Les ateliers ont eu lieu les mardis matin, du 27 septembre 2022 au 13 décembre 2022 (hors vacances scolaires).



BRUNCH SOCIAL CLUB

L'Ulamir a organisé le dimanche 16 octobre 2022 un brunch. Les deux animateurs avaient invité la population pour une journée festive. Pari tenu. Après l'accueil café viennoiserie pour faire connaissance, Jano a organisé des animations pendant plus d'une demi-heure ; les participants adultes et enfants ont joué le jeu avec grand plaisir dans une ambiance agréable. Après cet échauffement, il était temps de passer à table. Les invités avaient apporté confitures, fruits, pains, gâteaux et les animateurs d'autres victuailles. Ils ont fait en direct des blinis forts appréciés. Vers 16 heures, on se sépara.



Une vingtaine de participants, une journée fort sympathique. J'espère que, l'an prochain, nous serons plus nombreux pour encourager ce genre d'expériences qui est certainement à renouveler.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Un préventorium à Kerlaz

En 1908, à Trezmalaouen, l'association Championnet, dont le siège est à Paris, patronage avec bon nombre d'activités sportives, décide la construction d'un centre de vacances pour les enfants du 18^e arrondissement de Paris.

Quelle aubaine pour les jeunes parisiens que de profiter du grand air, de découvrir la mer et d'arpenter la campagne pendant les vacances, quelle chance que cette rupture avec le cadre urbain quotidien. C'est l'époque des colonies de vacances, pour enfants mineurs, colonies bien encadrées par des animateurs soucieux de loisirs éducatifs.

Aujourd'hui toutefois, les colonies de vacances à caractère social ont laissé la place à des colonies différentes, dont l'offre a évolué avec le temps, et dont le coût pour les familles est souvent élevé. La fréquentation a beaucoup baissé.

Les bâtiments, face à la mer, à Trezmalaouen, sont aujourd'hui toujours présents, mais en cours de travaux.

Plus tard en 1936, l'association décide une seconde construction **à la Clarté** en Kerlaz : un préventorium.



Le dortoir, où même l'allée centrale est occupée par des lits



La salle de classe





HISTOIRE ET PATRIMOINE

Un préventorium à Kerlaz (suite)

Dominique Odot, directeur de l'IME de Kerlaz, entre 1977 et 1996, nous donne les précieuses informations nécessaires pour bien comprendre et mieux appréhender cette page de l'histoire de Kerlaz. Il écrit :

« Le fléau de la tuberculose a amené l'homme d'action qu'était le fondateur de l'association , l'abbé Bernard, à construire avec l'aide de généreux donateurs des préventoriums, pour sauver tous les jeunes. Il a mené une croisade de solidarité sur le thème « quel que soit votre credo, les laisserez-vous mourir à 20 ans ? »

Le premier préventorium a été construit à compter de 1926 à Megève (haute Savoie), puis celui de l'Oise et enfin en 1936 à « la Clarté » à Kerlaz.

Des années 1940-1945, il faut savoir que le maquis de Championnet fut l'un des hauts lieux de la résistance parisienne et nationale. Concernant Kerlaz, du fait des circonstances particulières du Finistère, qui à l'époque était département d'accueil des réfugiés espagnols, l'immeuble de « la Clarté » fut occupé par des madrilènes.

Puis la guerre 39-45 y amenant d'autres occupants (les allemands) qui transformèrent l'ensemble en hôpital d'aviation. Les parachutistes du fameux Ramcke , étaient aux abois. Leur venue à « la Clarté » avait semé la crainte dans toute la région. Leurs incursions nerveuses se multipliaient dans le Porzay et à Douarnenez, où ils raflaient toutes les bicyclettes qu'ils pouvaient. Ils traquaient surtout le groupe de résistance signalé par les actes de sabotage (article du journal le télégramme de juillet 1974).

A noter par ailleurs que, pendant l'occupation, on comptait un important groupe de petits Sénans à la Clarté. En effet, en raison du départ des hommes, les mamans éprouvaient de grandes difficultés à soigner leurs enfants sur l'île.

Dans le années soixante, la tuberculose régressant, les préventoriums se sont reconvertis en IME (institut médico éducatif) dès 1965 pour Megève.

La reconversion à Kerlaz s'est opérée en 1967, sous la direction de Bernard Metman (directeur de 1948 à 1977) et qui était originaire de l'Yonne.

Sur la falaise séparant la plage de Trezmalaouen de celle de Kervel, fut érigé un calvaire à la mémoire des jeunes de l'association Championnet tombés à la guerre 1914-1918. Quant à l'abbé Bernard, décédé en octobre 1944, il fut inhumé au pied du calvaire, le lundi de pentecôte de l'année 1953. »

Aujourd'hui donc, et lors de votre prochaine balade sur la plage de Trezmalaouen, à la vue de ce calvaire, frontière entre Kerlaz et Plonévez-Porzay, vous pourrez avoir une pensée pour cet homme généreux, et dont la vie fut tournée vers le secours aux autres et surtout aux plus démunis.





INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

Mairie

Lundi au vendredi 9h-12h30

Samedi (*semaine impaire*) 9h-12h00

Bibliothèque

Mercredi 10h30-12h00 / 14h-16h

Samedi 14h30-15h30

Déchèterie de Lannugat

du lundi au samedi 9h-12h / 14h-18h

Douarnenez Communauté

du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

N° UTILES

Garderie de l'école 07 85 50 36 10

Urgences

15 SAMU

17 Police

18 Pompiers

112 Tous types d'urgence, depuis tous les pays européens

114 Numéro de signalement d'urgences de tous types pour les personnes déficientes auditives

115 SAMU social (hébergement d'urgence)

119 Enfance en danger

Ecole de Kerlaz 02 98 92 16 50

Pharmacie de garde 32 37

Enedis 09 74 31 88 09

Dz Communauté - service 02 98 74 46 45

eau et assainissement 02 98 74 46 63

Urgence eau 24h/24 7J/7 06 73 98 95 91



AGENDA

Marché de Kerlaz	Place de la Mairie	Le vendredi de 17h à 19h30
Loisir et Détente	Ancienne salle communale	Le mardi de 14h à 18h
Pétanque Loisir	Stade de Kerlaz	Le mardi à 14h30
Foyer des jeunes	Salle Ti An Dud	Le vendredi de 17h30 à 19h
Gym douce	Salle Ti An Dud	Le jeudi de 10h30 à 11h30
Concert	Eglise	Le mardi 20 décembre à 15h00
Vœux de la maire	Salle Ty An Dud	Le dimanche 15 janvier 2023 à 11h00

Editeur : Mairie de Kerlaz

Directeur de la publication : Mithée Hernandez

Comité de rédaction : Mithée Hernandez,
Isabelle Osouf, Crédit photo : Gaby
Lozameurch Philippe Guidal

Maquette et infographie : Margot Auffret

Impression : Mairie de Kerlaz